



Conseillère communale

“

Élue par le peuple, je suis membre de l'exécutif (gouvernement). Je conduis la commune. Je peux proposer des lois et des règlements. Je donne aussi mon avis lors des débats au parlement, mais je ne participe pas au vote.

”

VALEUR ET RÔLE



Collégialité et impartialité



Exécute les lois du parlement



Administre la cité

SCÉNARIO

OUVERTURE DE LA SÉANCE

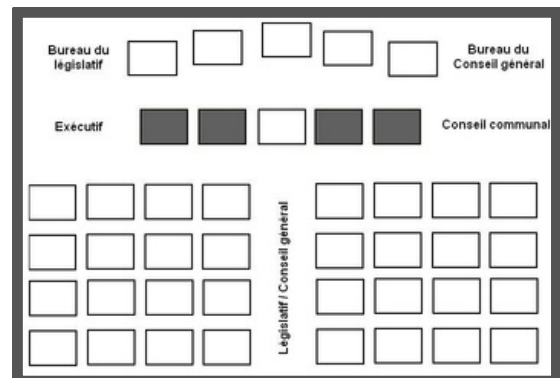
Néant.

DÉBAT

Je peux prendre la parole et argumenter lorsque le président ou la présidente me la donne.
Je commence par “**Monsieur le président / Madame la présidente, nous voudrions dire...**”

VOTE

Néant.



Représentante du peuple

Exécutif

Gouvernement